

2009 : SB 18

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directeurs et directrices de l'éducation

DE : Cheri Hayward

Directrice

Direction du soutien aux activités scolaires

DATE : le 4 mai 2009

OBJET : Transport scolaire – Subventions pour les besoins des élèves 2009-10

Je vous écris pour vous transmettre un complément d'information concernant le financement du transport par le biais des subventions pour les besoins des élèves (SBE) en 2009-10.

Tel qu'indiqué dans la note de service du 29 mars **2009 : B2 – Financement de l'éducation pour 2009-10**, le gouvernement augmentera le financement des coûts du transport des élèves dès la prochaine année scolaire. Des modifications sont également prévues à la subvention pour le transport des élèves afin d'en améliorer l'efficience. La subvention pour le transport des élèves devrait s'élever à 829,1 millions de dollars en 2009-10, soit une augmentation de 1,6 pour cent par rapport à l'année scolaire 2008-09, selon les estimations révisées. L'annexe A contient un sommaire de la ventilation par conseil scolaire des subventions prévues pour 2009-10.

L'engagement pris par le gouvernement d'augmenter le financement du transport traduit sa volonté de collaborer avec les conseils scolaires à la réforme du transport scolaire afin de garantir la sécurité, l'efficacité et l'efficience des services de transport à travers la province. De nombreux changements positifs ont été mis en œuvre depuis le début de cette réforme, parmi lesquels la création de consortiums qui ont accru les capacités de gestion et l'efficacité opérationnelle. Les réformes ont permis une meilleure gestion des contrats et du rendement, ainsi qu'une plus grande transparence dans l'usage des fonds publics. Les consortiums ont davantage utilisé la technologie dans les domaines de la formation en logiciel et de la formation du personnel, ce qui leur a permis de réaliser des économies et d'optimiser les solutions tout en maintenant la qualité du service offert aux élèves. Le secteur mérite nos compliments pour ces résultats. Dans le contexte économique actuel, il est d'autant plus important que la gestion du budget consacré à l'éducation soit la plus efficace possible pour répondre aux besoins de nos élèves.

Mises à jour sur les coûts

Depuis la mise en œuvre des réformes, les conseils scolaires ont reçu de nouvelles subventions pour le transport et ont coopéré avec le Ministère pour améliorer la capacité de réaliser des économies. De plus en plus de conseils scolaires réduisent leurs déficits de transport et plus de la moitié des conseils scolaires ont même déclaré des excédents dans leurs états financiers pour l'exercice 2007-08.

Les conseils scolaires recevront une allocation de 10,7 millions de dollars en 2009-10 au titre de l'actualisation de coût de 2 pour cent afin qu'ils puissent assumer les frais accusés d'exploitation du transport scolaire. Dans la mesure où les conseils scolaires ont amélioré leur capacité à financer les augmentations des dépenses avec leur allocation de transport existante, l'actualisation de 2 pour cent sera déduite de tout excédent de transport dégagé dans les états financiers 2008-09.

Rajustement des inscriptions scolaires

Au cours des six dernières années, le financement de transport des conseils scolaires n'a pas diminué malgré la baisse des inscriptions d'élèves, tandis que les conseils scolaires ayant enregistré une hausse des inscriptions ont reçu les augmentations auxquelles ils avaient droit. Bien que la baisse des effectifs scolaires n'entraîne pas immédiatement une baisse des coûts ni une réduction de l'utilisation des véhicules, il est possible de réaliser des économies. Le Ministère compte sur les consortiums pour planifier la gestion des possibles conséquences de la baisse des effectifs d'élèves sur le financement et ses effets sur les besoins en matière de transport.

Pour l'année scolaire 2009-10, aucun rajustement négatif ne sera effectué pour les conseils scolaires qui ont subi une baisse des inscriptions. La garantie de financement stable se poursuivra en 2010-11, mais sera calculée sur la base de 50 pour cent de la baisse des inscriptions d'un conseil scolaire. Par exemple, si les inscriptions d'un conseil scolaire sont en baisse de 5 %, son allocation sera réduite de 2,5 pour cent.

Rajustement de l'efficacité du routage

La baisse des effectifs scolaires constitue pour les consortiums l'occasion de réaliser des économies en adoptant des stratégies d'optimisation continue des itinéraires. À partir de 2009-10, l'allocation de transport des conseils scolaires sera réduite de un pour cent chaque année pendant les trois prochaines années. Pour réaliser cet objectif, le Ministère encourage les conseils scolaires et les consortiums à mettre en œuvre les stratégies et les technologies de routage disponibles. Ces mesures sont également compatibles avec la stratégie du gouvernement provincial pour lutter contre le changement climatique et réduire les émissions. La réduction de un pour cent des particules, des hydrocarbures, des oxydes d'azote et des gaz à effet de serre produits par le parc d'autobus scolaires de l'Ontario aura des effets bénéfiques à long terme pour notre environnement et notre santé.¹

¹ Dans « Beating School Bus Blues: Improving Children's Health by Reducing School Bus Emissions », une publication de l'Association pour la santé publique de l'Ontario, il est précisé que selon un scénario de « fonctionnement normal » et sur une base cumulative entre 2006 et 2016, les 15 000 autobus scolaires en circulation en Ontario devraient produire environ 285 tonnes de particules, 4 291 tonnes d'hydrocarbures, 18 133 tonnes d'oxydes d'azote, et 2 464 kilotonnes de gaz à effet de serre.

Afin de ne pas pénaliser les conseils scolaires et les consortiums dont les systèmes fonctionnent déjà avec une efficacité optimale, le rajustement s'appliquera uniquement aux conseils scolaires qui n'ont pas encore obtenu une appréciation « élevée » à l'examen de l'efficacité et de l'efficience du routage et de la technologie. Les conseils scolaires qui obtiennent une appréciation « élevée » lors de futurs examens seront exemptés de la réduction dès l'année suivante. Par exemple, si un consortium examiné lors de l'année scolaire 2009-10 obtient une appréciation « élevée » dans le composant routage et technologie, il sera exempté de ce rajustement en 2010-11.

Volet indexation/désindexation

Ces dernières années, pour compenser les coûts d'exploitation entraînés par la hausse des prix du carburant, le Ministère a adopté une stratégie provisoire consistant à verser un financement ponctuel. À partir de 2009-10, une clause d'indexation/désindexation du carburant sera incorporée dans la subvention de transport afin de tenir compte des hausses des prix du carburant sur lesquelles les conseils scolaires et les exploitants n'ont aucune prise.

Pour 2009-10, le Ministère a prévu d'actualiser le coût repère pour le prix du carburant à 0,90 \$ par litre pour les conseils scolaires du sud de la province, et à 0,92 \$ par litre pour les conseils scolaires du nord de la province². C'est ce qu'on appelle le « prix de soutien » du financement. Aux fins de la nouvelle clause d'indexation/désindexation du carburant, une hypothèse d'efficacité de deux pour cent est incorporée au prix de soutien afin de tenir compte de la capacité des exploitants à acheter du carburant en vrac ou à prix réduits. Bien que les exploitants soient plus ou moins en mesure d'économiser sur les achats de carburant, cette hypothèse d'efficacité de deux pour cent est généralement réalisable, quelle que soit la taille de l'exploitant, par le biais d'achats en vrac ou d'une réduction du prix à la pompe. Par conséquent, le prix de soutien rajusté fera référence à un prix de détail de 0,918 \$ par litre pour les conseils scolaires du sud de la province et de 0,938 \$ pour les conseils scolaires du nord de la province.

La réglementation relative à la SBE établit un intervalle de trois pour cent au dessus et au dessous du prix de soutien du financement rajusté. Si les prix du carburant affichés sur le site Web du ministère de l'Énergie et de l'Infrastructure³ (net de la TPS), se situent au dessus ou en dessous de cet intervalle dans n'importe quel mois donné de l'exercice financier de septembre à juin, un rajustement de financement sera appliqué. Cet intervalle tient compte des fréquentes et légères variations des prix du carburant qui sont gérables au sein de l'industrie. Par conséquent, les fluctuations mensuelles des prix du carburant qui se situent dans l'intervalle ne donneront pas lieu à des rajustements. Le total net des rajustements de financement mensuels sera appliqué à l'allocation de transport d'un conseil scolaire suivant les estimations révisées et dans les états financiers. Note aux conseils scolaires : ce rajustement peut être positif ou négatif.

² Tous les tarifs de carburant indiqués dans cette note de service sont nets de la TPS.

³ <http://www.mei.gov.on.ca/english/energy/oilandgas/index.cfm?page=fuel-prices>

Les conseils scolaires devraient tenir compte des éventuelles modifications de financement dues à la clause d'indexation/désindexation dans la préparation de leur budget de transport pour 2009-10. Comme cela était précisé dans la note de service du 10 décembre **2008 : B15 – Transport scolaire – Pratiques contractuelles**, le Ministère s'attend à ce que les consortiums examinent le modèle de contrat élaboré par le comité consultatif sur les pratiques contractuelles et l'appliquent pour tous les nouveaux contrats à partir de l'année scolaire 2009-10. Les consortiums devraient également réfléchir attentivement aux paramètres d'indexation et de désindexation du carburant dans leurs contrats pour évaluer les incidences financières globales de cette clause sur leur budget de transport. Dans le même temps, les consortiums devraient fixer les tarifs du carburant appropriés aux taux de base convenus dans le contrat et le mécanisme de déclenchement des rajustements en raison de l'indexation/désindexation du carburant. La prise en compte de toutes les conditions est toute aussi importante pour comprendre les incidences des nouveaux contrats sur leur budget. En outre, on encourage les consortiums à collaborer avec leurs exploitants sous contrat pour promouvoir de bonnes pratiques commerciales sur l'approvisionnement et la consommation de carburant.

Le Ministère s'attend à ce que des recommandations et des avis plus concrets soient fournis par BMB Fuel Consulting dans son rapport sur le coût des carburants et partagera cette information lorsqu'elle sera disponible.

Réformes du transport scolaire – Mise à jour

En 2009-10, le Ministère continuera de mettre l'accent sur les réformes du transport scolaire qui renforcent les capacités de gestion.

1) Examens de l'efficacité et de l'efficience

Plus de la moitié des consortiums dans la province ont fait l'objet d'un examen de l'efficacité et de l'efficience. Le Ministère poursuivra les examens des consortiums restants au cours des deux prochaines années. Les examens continuent de mettre l'accent sur quatre secteurs opérationnels : gestion du consortium, politiques et pratiques, routage et technologie, et contrats. Les conclusions des Phases 2B et 3A ont appuyé une recommandation d'allouer 2,5 millions \$ supplémentaires aux conseils scolaires examinés. Cette somme est fournie à titre de rajustement de l'allocation de transport 2008-09 .

Des rapports sur l'efficacité et l'efficience des sites examinés où sont présentés divers pratiques exemplaires, observations, réalisations et possibilités d'amélioration sont disponibles sur le site Web de transport scolaire à <https://transport.edu.gov.on.ca>.

L'équipe d'examen de l'efficacité et de l'efficience, qui se composait de Deloitte and Touche LLP et de Management Partnership Services Inc. (MPS), a relevé un certain nombre de pratiques gagnantes durant les examens. Ces pratiques montrent un consortium de transport scolaire qui fonctionne bien et à qui l'utilisation de contrôles budgétaires, d'une structure de gouvernance, de documentation sur les politiques, de formation du personnel et de formation en logiciel, ainsi qu'une gestion appropriée des

contrats confèrent une efficacité et une efficience élevées. Une version préliminaire de ces pratiques a été publiée à l'intention du secteur dans la note de service du 20 mars **2009 : SB08 – Transport scolaire – Guide des pratiques gagnantes.**

2) Examens de suivi

Le Ministère tient à ce que l'amélioration se poursuive et il étudiera la possibilité de faire un examen de suivi si un consortium le demande. Tous les conseils scolaires membres d'un consortium qui a fait l'objet d'un examen doivent demander au Ministère, conjointement et par écrit, un examen de suivi lorsqu'ils pensent avoir accompli d'importants progrès. On considère qu'il faut généralement un minimum de 12 mois après l'examen original pour avoir suffisamment de temps pour mettre en œuvre les changements et accomplir des progrès marqués.

La méthodologie et les critères utilisés pour l'examen de suivi sont comparables à ceux de l'examen original. Cependant, l'examen portera surtout sur la mise en œuvre des recommandations et sur les progrès accomplis depuis le premier examen. Le Ministère recommandera d'autres rajustements du financement si les résultats de la visite de suivi montrent un mouvement positif et si la notation générale est supérieure à celle du premier examen.

Tous les consortiums examinés devront surveiller de près les progrès réalisés après leur premier examen. Les consortiums qui sollicitent un examen de suivi devront fournir une réponse complète sur les mesures prises à la suite des recommandations avant qu'un second examen soit planifié.

L'annexe B contient un calendrier des examens effectués dans la Phase 3B.

3) Pratiques contractuelles – Projet-pilote

Au cours de l'année écoulée, le Ministère a impliqué le secteur par le biais de diverses initiatives et discussions afin de fournir un soutien approprié dans l'adoption de pratiques exemplaires pour les contrats de services de transport. Le comité consultatif sur les pratiques contractuelles, qui se compose de personnel de transport et d'approvisionnement des conseils scolaires, ainsi que de représentants de l'Ontario School Bus Association, a participé à l'élaboration d'une trousse d'information à l'intention du secteur publiée en décembre 2008. Cette trousse d'information contenait notamment un modèle de contrat, un modèle d'appel d'offres et des directives d'approvisionnement pour les pratiques contractuelles équitables et transparentes.

Le Ministère a lancé un projet-pilote de l'approvisionnement concurrentiel sur trois sites de consortiums. Lorsque ces projets-pilotes se termineront en avril, le personnel du Ministère collaborera avec les sites concernés et les principaux intervenants afin de définir les outils et les processus mis au point.

Dans le budget 2009-10 de l'Ontario, le gouvernement a ordonné que, à compter du 1^{er} avril 2009, le projet de transformation de la chaîne d'approvisionnement incorpore les entreprises du secteur parapublic qui reçoivent plus de 10 millions de dollars par an. Les lignes directrices décrivant les normes de la chaîne d'approvisionnement, les

mesures de rendement et un code de déontologie seront élaborées au cours de la première année avant d'être intégrés aux ententes de paiement de transfert de tous les conseils scolaires. Le Ministère espère que ces lignes directrices faciliteront le développement de l'approvisionnement concurrentiel pour les services de transport scolaire.

Entre-temps, le 1^{er} mai 2009, le Ministère a tenu un atelier sur l'emploi de modèle de contrat à l'intention du personnel des exploitants et du personnel des consortiums. L'objectif de cet atelier était d'améliorer la compréhension de toutes les clauses et des engagements contractuels associés des conseils scolaires et des exploitants sur le modèle de contrat type. L'atelier a également mis en lumière les pratiques exemplaires sur la gestion de rendement des contrats.

En cette période d'incertitude économique, un processus concurrentiel ouvert, objectif, et transparent dans le transport sera particulièrement important pour garantir que la gestion des deniers publics est rationnelle et optimale. Le Ministère a pris le ferme engagement de travailler avec les conseils scolaires et de leur apporter son soutien dans la transition vers les pratiques d'approvisionnement améliorées que l'on est en droit d'attendre du secteur parapublic et d'assurer que les exploitants de toutes tailles bénéficient du soutien nécessaire pour satisfaire ces exigences.

4) Transport des écoles provinciales

Depuis 2006-07, le Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario et l'Ottawa-Carleton District School Board sont à la pointe du transport des écoles provinciales. Le Ministère a entrepris un examen indépendant de ce modèle de prestation de service afin d'évaluer la réalisation des objectifs visés en matière de responsabilité, de transparence, et d'efficacité et d'efficience et afin de fournir des recommandations sur une structure à long terme pour cet arrangement. L'examen est à la veille d'être achevé et le Ministère collaborera avec les principaux conseils scolaires pour élaborer un plan de mise en œuvre fondé sur les recommandations de l'examen. Les deux principaux conseils scolaires continueront d'offrir ce service pendant l'année scolaire 2009-10.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les rajustements apportés au financement ou sur la réforme du transport scolaire 2009-10, veuillez communiquer avec Sandy Chan, directrice, Unité du transport et des initiatives de collaboration, en composant le 416 325-2464, ou en lui faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : sandy.chan@ontario.ca.

La réussite de la réforme du transport des élèves en cours traduit notre engagement commun à optimiser nos ressources pour offrir des services efficaces et efficents. Je me réjouis à l'avance de pouvoir travailler en partenariat avec vous et vos collègues d'autres conseils scolaires pour continuer à relever le défi consistant à assurer des services de transport sécuritaires, efficaces et efficents pour nos élèves dans toute la province.



Cheri Hayward
Directrice
Direction du soutien aux activités scolaires

c.c. Surintendantes et surintendants des finances
Directrices et directeurs du transport
Ontario School Bus Association

Annexe A

Subvention pour le transport des élèves – Allocations prévues, 2009-10

No de CSD	Nom du CSD	Allocation de base pour 2008-2009 ¹	Rajustement pour la hausse des inscriptions	Rajustement pour la réduction des itinéraires	Actualisation du coût repère de 2 % (hors salaires)	Rajustement du transport des écoles provinciales	Allocation prévue pour 2009-2010 ²	Variation par rapport à 2008-2009	Variation en pourcentage
1	District School Board Ontario North East (1)	\$7,211,477	\$0	-\$72,115	\$142,086	\$0	\$7,281,448	\$69,971	0.97%
2	Algoma District School Board (2)	\$8,118,250	\$0	-\$81,182	\$0	\$0	\$8,037,067	-\$81,182	-1.00%
3	Rainbow District School Board (3)	\$11,323,724	\$0	\$0	\$226,474	\$0	\$11,550,199	\$226,474	2.00%
4	Near North District School Board (4)	\$10,649,756	\$0	-\$106,498	\$0	\$0	\$10,543,258	-\$106,498	-1.00%
5.1	Keewatin-Patricia District School Board (5A)	\$4,271,793	\$0	-\$42,718	\$0	\$0	\$4,229,075	-\$42,718	-1.00%
5.2	Rainy River District School Board (5B)	\$2,461,437	\$0	-\$24,614	\$30,209	\$0	\$2,467,031	\$5,594	0.23%
6.1	Lakehead District School Board (6A)	\$6,398,173	\$0	-\$63,982	\$0	\$0	\$6,334,191	-\$63,982	-1.00%
6.2	Superior-Greenstone District School Board (6B)	\$1,739,540	\$0	-\$17,395	\$0	\$0	\$1,722,145	-\$17,395	-1.00%
7	Bluewater District School Board (7)	\$13,115,575	\$0	-\$131,156	\$262,312	\$0	\$13,246,731	\$131,156	1.00%
8	Avon Maitland District School Board (8)	\$10,297,697	\$0	-\$102,977	\$205,954	\$88,500	\$10,489,174	\$102,977	1.00%
9	Greater Essex County District School Board (9)	\$11,509,638	\$0	-\$115,096	\$230,193	\$0	\$11,624,735	\$115,096	1.00%
10	Lambton Kent District School Board (10)	\$11,316,497	\$0	\$0	\$226,330	\$58,326	\$11,601,153	\$226,330	2.00%
11	Thames Valley District School Board (11)	\$32,050,905	\$0	-\$320,509	\$641,018	\$104,165	\$32,475,580	\$320,509	1.00%
12	Toronto District School Board (12)	\$48,500,350	\$0	-\$485,003	\$0	\$0	\$48,015,346	-\$485,003	-1.00%
13	Durham District School Board (13)	\$20,531,514	\$14,338	-\$205,315	\$0	\$0	\$20,340,538	-\$190,977	-0.93%
14	Kawartha Pine Ridge District School Board (14)	\$19,467,166	\$0	-\$194,672	\$357,625	\$31,499	\$19,661,619	\$162,954	0.84%
15	Trillium Lakelands District School Board (15)	\$14,803,445	\$0	-\$148,034	\$20,070	\$0	\$14,675,480	-\$127,965	-0.86%
16	York Region District School Board (16)	\$34,180,282	\$369,597	-\$341,803	\$0	\$49,000	\$34,257,076	\$27,794	0.08%
17	Simcoe County District School Board (17)	\$19,273,811	\$0	-\$192,738	\$328,780	\$29,500	\$19,439,353	\$136,041	0.71%
18	Upper Grand District School Board (18)	\$13,269,916	\$2,801	-\$132,699	\$265,398	\$401,639	\$13,807,055	\$135,500	1.02%
19	Peel District School Board (19)	\$36,766,960	\$144,806	-\$367,670	\$735,339	\$398,042	\$37,677,478	\$512,476	1.39%
20	Halton District School Board (20)	\$11,080,933	\$273,274	-\$110,809	\$221,619	\$192,159	\$11,657,176	\$384,083	3.47%
21	Hamilton-Wentworth District School Board (21)	\$13,526,995	\$0	-\$135,270	\$270,540	\$205,246	\$13,867,510	\$135,270	1.00%
22	District School Board of Niagara (22)	\$15,663,498	\$0	-\$156,635	\$313,270	\$0	\$15,820,133	\$156,635	1.00%
23	Grand Erie District School Board (23)	\$11,328,079	\$0	-\$113,281	\$0	\$357,610	\$11,572,409	-\$113,281	-1.00%
24	Waterloo Region District School Board (24)	\$12,110,016	\$0	-\$121,100	\$242,200	\$182,134	\$12,413,250	\$121,100	1.00%
25	Ottawa-Carleton District School Board (25)	\$27,171,783	\$0	-\$271,718	\$543,436	\$5,223,550	\$32,667,051	\$271,718	1.00%
26	Upper Canada District School Board (26)	\$23,903,454	\$0	-\$239,035	\$478,069	\$0	\$24,142,488	\$239,035	1.00%
27	Limestone District School Board (27)	\$13,007,960	\$0	-\$130,080	\$260,159	\$59,836	\$13,197,875	\$130,080	1.00%
28	Renfrew County District School Board (28)	\$7,273,545	\$0	-\$72,735	\$145,471	\$0	\$7,346,281	\$72,735	1.00%
29	Hastings and Prince Edward District School Board (29)	\$12,897,644	\$0	-\$128,976	\$257,953	\$180,500	\$13,207,121	\$128,976	1.00%
30.1	Northeastern Catholic District School Board (30A)	\$2,900,719	\$0	-\$29,007	\$51,342	\$0	\$2,923,054	\$22,335	0.77%
30.2	Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board (30B)	\$3,824,422	\$0	-\$38,244	\$0	\$0	\$3,786,178	-\$38,244	-1.00%
31	Huron-Superior Catholic District School Board (31)	\$3,517,368	\$0	-\$35,174	\$0	\$0	\$3,482,194	-\$35,174	-1.00%
32	Sudbury Catholic District School Board (32)	\$5,555,183	\$0	\$0	\$0	\$0	\$5,555,183	\$0	0.00%
33.1	Northwest Catholic District School Board (33A)	\$1,080,735	\$34,486	-\$10,807	\$16,394	\$0	\$1,120,808	\$40,073	3.71%
33.2	Kenora Catholic District School Board (33B)	\$834,449	\$0	-\$8,344	\$16,689	\$0	\$842,793	\$8,344	1.00%
34.1	Thunder Bay Catholic District School Board (34A)	\$5,276,549	\$0	-\$52,765	\$0	\$0	\$5,223,783	-\$52,765	-1.00%
34.2	Superior North Catholic District School Board (34B)	\$444,714	\$12,420	-\$4,447	\$8,894	\$0	\$461,581	\$16,867	3.79%

No de CSD	Nom du CSD	Allocation de base pour 2008-2009 ¹	Rajustement pour la hausse des inscriptions	Rajustement pour la réduction des itinéraires	Actualisation du coût repère de 2 % (hors salaires)	Rajustement du transport des écoles provinciales	Allocation prévue pour 2009-2010 ²	Variation par rapport à 2008-2009	Variation en pourcentage
35	Bruce-Grey Catholic District School Board (35)	\$3,520,330	\$0	-\$35,203	\$70,407	\$0	\$3,555,533	\$35,203	1.00%
36	Huron-Perth Catholic District School Board (36)	\$4,669,205	\$0	-\$46,692	\$93,384	\$25,000	\$4,740,897	\$46,692	1.00%
37	Windsor-Essex Catholic District School Board (37)	\$8,479,119	\$0	-\$84,791	\$0	\$0	\$8,394,328	-\$84,791	-1.00%
38	English-language Separate District School Board No. 38 (38)	\$12,155,031	\$0	-\$121,550	\$150,633	\$0	\$12,184,114	\$29,083	0.24%
39	St. Clair Catholic District School Board (39)	\$5,981,655	\$0	\$0	\$112,713	\$142,800	\$6,237,168	\$112,713	1.88%
40	Toronto Catholic District School Board (40)	\$20,558,445	\$0	-\$205,584	\$411,169	\$38,689	\$20,802,718	\$205,584	1.00%
41	Peterborough Victoria Northumberland & Clarington Catholic DSB (41)	\$10,266,451	\$0	-\$102,665	\$0	\$0	\$10,163,786	-\$102,665	-1.00%
42	York Catholic District School Board (42)	\$16,481,152	\$121,770	-\$164,812	\$0	\$0	\$16,438,110	-\$43,042	-0.26%
43	Dufferin Peel Catholic District School Board (43)	\$20,996,097	\$0	-\$209,961	\$373,690	\$165,693	\$21,325,519	\$163,729	0.78%
44	Simcoe Muskoka Catholic District School Board (44)	\$12,109,383	\$0	-\$121,094	\$0	\$0	\$11,988,289	-\$121,094	-1.00%
45	Durham Catholic District School Board (45)	\$8,417,881	\$0	-\$84,179	\$168,358	\$0	\$8,502,060	\$84,179	1.00%
46	Halton Catholic District School Board (46)	\$5,560,307	\$46,699	-\$55,603	\$111,206	\$105,000	\$5,767,609	\$102,302	1.84%
47	Hamilton-Wentworth Catholic District School Board (47)	\$7,128,399	\$0	-\$71,284	\$22,494	\$90,900	\$7,170,508	-\$48,790	-0.68%
48	Wellington Catholic District School Board (48)	\$3,857,974	\$0	-\$38,580	\$77,159	\$0	\$3,896,554	\$38,580	1.00%
49	Waterloo Catholic District School Board (49)	\$6,619,749	\$0	-\$66,197	\$132,395	\$10,000	\$6,695,947	\$66,197	1.00%
50	Niagara Catholic District School Board (50)	\$9,639,698	\$0	-\$96,397	\$192,794	\$0	\$9,736,095	\$96,397	1.00%
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic District School Board (51)	\$5,088,808	\$0	-\$50,888	\$25,327	\$0	\$5,063,247	-\$25,561	-0.50%
52	Catholic District School Board of Eastern Ontario (52)	\$13,631,010	\$0	-\$136,310	\$0	\$0	\$13,494,700	-\$136,310	-1.00%
53	Ottawa Catholic District School Board (53)	\$23,409,510	\$0	-\$234,095	\$468,190	\$0	\$23,643,605	\$234,095	1.00%
54	Renfrew County Catholic District School Board (54)	\$3,923,586	\$0	-\$39,236	\$78,472	\$0	\$3,962,822	\$39,236	1.00%
55	Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board (55)	\$8,794,147	\$0	-\$87,941	\$175,883	\$30,050	\$8,912,138	\$87,941	1.00%
56	Conseil scolaire de district du Nord-Est de l'Ontario (56)	\$1,392,611	\$13,298	-\$13,926	\$27,852	\$0	\$1,419,835	\$27,224	1.95%
57	Conseil scolaire de district du Grand Nord de l'Ontario (57)	\$1,736,209	\$0	\$0	\$34,724	\$0	\$1,770,933	\$34,724	2.00%
58	Conseil scolaire de district du Centre Sud-Ouest (58)	\$10,713,863	\$410,042	-\$107,139	\$214,277	\$0	\$11,231,043	\$517,181	4.83%
59	Conseil scolaire de district des écoles publiques de langue française n°. 59 (59)	\$7,937,439	\$96	-\$79,374	\$158,749	\$0	\$8,016,909	\$79,470	1.00%
60.1	Conseil scolaire de district catholique des Grandes Rivières (60A)	\$6,338,073	\$0	-\$63,381	\$0	\$0	\$6,274,692	-\$63,381	-1.00%
60.2	Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord (60B)	\$3,508,624	\$0	-\$35,086	\$70,172	\$0	\$3,543,710	\$35,086	1.00%
61	Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario (61)	\$6,129,787	\$71,140	\$0	\$0	\$0	\$6,200,927	\$71,140	1.16%
62	Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (62)	\$801,414	\$18,991	-\$8,014	\$16,028	\$0	\$828,419	\$27,005	3.37%
63	Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (63)	\$5,335,307	\$78,652	-\$53,353	\$106,706	\$0	\$5,467,311	\$132,005	2.47%
64	Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (64)	\$17,238,779	\$361,153	-\$172,388	\$344,776	\$0	\$17,772,319	\$533,540	3.10%
65	Conseil de district catholique de l'est Ontarien (65)	\$10,718,226	\$0	-\$107,182	\$214,365	\$0	\$10,825,408	\$107,182	1.00%
66	Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario (66)	\$11,308,776	\$212,403	-\$113,088	\$226,176	\$1,325,395	\$12,959,661	\$325,490	2.88%
	Total	\$294,447,043	\$1,334,243	-\$2,805,994	\$4,078,099	\$1,933,527	\$298,986,918	\$2,606,348	0.89%

Note 1 : Exclut les dépenses prévues pour le transport des écoles provinciales (9,4 millions \$). Ce montant était inclus dans l'allocation prévue pour 2009-2010.

Note 2 : L'allocation prévue de chaque conseil scolaire comprend un montant de dépense estimé pour le transport des écoles provinciales. Conformément aux changements au transport des écoles provinciales annoncés en 2006-2007, le Consortium de transport scolaire, desservi par le Conseil scolaire de district catholique du Centre-Est de l'Ontario, continuera de coordonner le transport de tous les élèves du Centre Jules-Léger. L'Ottawa-Carleton District School Board, avec le soutien de l'Ottawa Student Transportation Authority, continuera de coordonner le transport de tous les élèves inscrits à un programme résidentiel dans une école provinciale de langue anglaise ou dans un internat pour enfants en difficulté d'apprentissage. Le financement de transport courrant ces dépenses sera donc acheminé directement à ces deux conseils scolaires.

Annexe B

Examen de l'efficacité et de l'efficience – Calendrier de la Phase 3B

Date d'examen prévue	Consortiums	Personne-ressource
7-8 avril	Trillium Lakelands Consortium	Nathania Ho nathania.ho@ontario.ca 416 325-2028
12-13 mai	Huron Perth Student Transportation Services	Murray Gaudreau murray.gaudreau@ontario.ca 416314-9166
10-11 juin	Wellington-Dufferin Student Transportation Services - Examen de suivi	Sarah Guarino sarah.guarino@ontario.ca 416 212-3178
22-23 juin	Triboard Student Transportation Services – Examen de suivi	Vanissa Szeto vanissa.szeto@ontario.ca 416 325-4906
7-8 juillet	Northwestern Ontario Student Services Cooperative	Sarah Guarino sarah.guarino@ontario.ca 416 212-3178
22-23 juillet	Halton Student Transportation Services	Nathania Ho nathania.ho@ontario.ca 416 325-2028
11-12 août	Windsor-Essex Student Transportation Services	Murray Gaudreau murray.gaudreau@ontario.ca 416 314-9166
22-23 septembre	Student Transportation Services of Brant Haldimand Norfolk	Vanissa Szeto vanissa.szeto@ontario.ca 416 325-4906